



ORGANISATION

AQUATERRA SWIMRUN est une épreuve sportive alliant des sections « Trail » et « Nage en eau libre », créée en 2017 dans le cadre de la manifestation sportive dénommée « AQUATERRA », née en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, l'Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation. L'épreuve se déroulera cette année le 12 juillet 2025.

NATURE ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Trois parcours sont proposés en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées et publiques, et des sections de nage sur un domaine propriété d'EDF qui autorise l'organisation du SWIMRUN par convention avec Well'Com Organisation.

Pour la deuxième fois depuis la création d'Aquaterra, cette année, tous les parcours « tournent » dans l'autre sens !

AQUATERRA SWIMRUN est réservé à des personnes entraînées et en bonne condition physique.

Chaque course se déroule en une seule étape, à allure libre et donne lieu à un classement.

Le chronométrage est assuré par Cantal Chrono Event.

L'organisation et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Les concurrents participent librement, en toute responsabilité, à leurs propres risques et ne peuvent pas tenir l'organisation responsable de tout accident pendant la course, vol ou perte de matériel et/ou objets personnels.

Il est obligatoire d'assister au briefing d'avant course donné 5 minutes avant le départ.

Les concurrents souhaitant abandonner ont l'obligation de le faire à un point de contrôle dans la mesure du possible.

En cas de refus de rapatriement si nécessaire après un abandon, l'organisation décline toute responsabilité vis-à-vis d'incidents pouvant impliquer le concurrent. En cas d'abandon, le dossard est retiré et le concurrent mis hors-course.

Nous attirons votre attention sur le fait que les licenciés FFTRI doivent fournir leur numéro de licence FFTRI lors de leur inscription. Les licenciés ITU doivent fournir leur numéro de licence ITU et prendre un « pass compétition » pour la journée lors de leur inscription. Enfin, les non-licenciés doivent prendre un « pass compétition » pour la journée lors de leur inscription.

- Format S : « Sur la trace de l'Écureuil » Château de Val / Bort-les-Orgues, environ 10 km
 - Détail des sections :
 - TRAIL / 1300 m
 - NATATION / 700 m
 - TRAIL / 1100 m
 - NATATION / 270 m
 - TRAIL / 1850 m
 - NATATION / 480 m
 - TRAIL / 3850 m

- Format M : « Le Beau Lieu » Château de Val/Pont d'Entraigues /Château de Val, Bort les Orgues, env. 21 km
 - Détail des sections :
 - TRAIL / 200 m
 - NATATION / 700 m
 - TRAIL / 7500 m
 - NATATION / 700 m
 - TRAIL / 2400 m
 - TRAIL / 1300 m
 - NATATION / 700 m
 - TRAIL / 1100 m
 - NATATION / 270 m
 - TRAIL / 1850 m
 - NATATION / 480 m
 - TRAIL / 3850 m

- Format L : Manche du championnat de France, Bort les Orgues / Bort les Orgues environ 33 km

- Format L : « Jean Louis Veillat » Bort les Orgues / Bort les Orgues environ 30 km
 - Détail des sections :
 - TRAIL / 2600 m
 - NATATION / 700 m
 - TRAIL / 700 m
 - NATATION / 400 m
 - TRAIL / 1000 m
 - NATATION / 600 m

- TRAIL / 3500 m
- NATATION / 260 m
- TRAIL / 1500 m
- NATATION / 450 m
- TRAIL / 250 m
- TRAIL / 250 m
- NATATION / 290 m
- TRAIL / 8500 m
- NATATION / 700 m
- TRAIL / 2400 m
- TRAIL / 1300 m
- NATATION / 700 m
- TRAIL / 1100 m
- NATATION / 270 m
- TRAIL / 1850 m
- NATATION / 480 m
- TRAIL / 3900 m

Les calculs des distances restent quelque peu aléatoires en fonction du marnage...

Pour participer en binôme, votre équipe doit être constituée de deux personnes (2 hommes ou 2 femmes ou mixte : 1 homme et 1 femme), capables de nager et courir de longues distances de façon répétée. Ils ont pour obligation de rester ensemble tout au long de l'épreuve, se porter assistance et passer la ligne d'arrivée ensemble.

Âges minimums des participants :

- Format M/L **21, 30 et 33** km : ≥ 18 ans
- Format S 10 km : ≥ 16 ans

Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :

Un numéro de licence FFTRI, ou un numéro de licence ITU et un pass compétition, ou seulement un pass compétition + une autorisation parentale, s'ils sont mineurs ainsi qu'une pièce d'identité valable. Ils doivent se présenter en binôme, émarger et retirer leur sac.

Pour respecter notre volonté de produire moins de papier, nous privilégions les inscriptions en ligne. Les inscriptions papiers seront majorées de 3 €.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards a lieu Place Marmontel :

- Le vendredi 11 juillet 2025 de 16h à 20h,
- Le samedi 12 juillet 2025 sur place de 7h15 à 9h

L'organisation fournit le bonnet de bain et les chasubles.

Le reste de l'équipement est à la charge du concurrent.

Non Licencié(e)s Triathlon : vous devez souscrire un « pass compétition » constituant votre assurance (directement sur le site lors de votre inscription)

DROITS D'ENGAGEMENT PAR EQUIPE

DROITS D'ENGAGEMENT	Tarif jusqu'au 15 MARS	Tarif jusqu'au 31 MAI	Tarif jusqu'au 12 juillet
FORMAT L - Manche du championnat de France - 33 km	150 €	180 €	200 €
FORMAT L - 30 km	140 €	160 €	180 €
FORMAT M - 21 km	90 €	120 €	150 €
FORMAT M - 21 km solo	50 €	65 €	80 €
FORMAT S - 10 km	50 €	70 €	90 €
FORMAT S - 10 km solo	25 €	35 €	45 €

DEPARTS ET ARRIVÉES

Samedi 12 juillet 2025

- Format L - 33 km - Manche du championnat de France : Départ Place Marmontel.
- Format L - 30 km : Départ Place Marmontel à 08h30.
- Format M : Départ Château de Val à 10h (**prendre bus Place Marmontel vers Val**).
- Format S : Départ Château de Val 10h30 (**prendre bus Place Marmontel vers Val**).

L'arrivée des 3 Formats (L, M et S) se fera Place Marmontel à Bort-les-Orgues.

RAVITAILLEMENTS

Lieux des ravitaillements solides et liquides :

- Format L : 1-La Bergerie (5.5 km), 2-Outreval (9.5 km), 3-Camping l'Air du Temps (14.5 km), 4-Château de Val (23.5 km), 5-Place Marmontel Bort (Arrivée)
- Format M : 1-Camping l'Air du Temps (2 km), 2-Anglard (7.5 km), 3-Château de Val (11.5 km), 4-Place Marmontel Bort (Arrivée)
- Format S : 1-Place Marmontel Bort (Arrivée)

Attention, pas de gobelets sur les ravitaillements. Nous vous conseillons d'être muni de flasque.

Nous rappelons qu'une réserve d'eau est obligatoire et attirons votre attention sur la possibilité de fortes chaleurs.

BALISAGES

Le fléchage du circuit est matérialisé par des panneaux ou de la rubalise retirés dès le lendemain de l'épreuve.

SANITAIRES

Les douches et sanitaires sont au Stade Municipal, à proximité du centre-ville de Bort-les-Orgues. Soyez responsables et partageurs, vous êtes nombreux, limitez la consommation d'eau, et surtout d'eau chaude sous la douche, pour que chacun puisse en bénéficier.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION

Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard.

L'assistance en ravitaillement ou en aide matérielle extérieure est autorisée exclusivement sur les zones de ravitaillement. Le non-respect de la règle entraînera une disqualification immédiate.

Le numéro du participant doit toujours être visible, notamment lors du passage aux points de contrôle et sur la ligne d'arrivée.

Concernant les portions de routes, veuillez respecter le code de la route, soyez prudent.

Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles.

Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritux.

Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables.

Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation et de la sécurité des participants.

Faites preuve de respect envers les autres concurrents et vous-même, votre principal adversaire c'est vous.

Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres.

Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir.

Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary.

Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation.

Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard.

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou image le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs en cas de force majeure.

Aucun droit d'inscription ou autres frais ne pourraient être remboursés.